

# L'internat au Lycée Jacob Holtzer

Ouverture de l'internat du lundi 18h au vendredi 7h30

Petit déjeuner de 7h à 7h20

Déjeuner de 11h40 à 12h40

Dîner à 18h30



**Menu complet: entrée chaude ou froide + plat principal au choix + produit laitier + dessert ou fruit**

## Accéder au self du lycée:

L'accès au self se fait à l'aide du Pass' Région. La facturation du forfait d'internat est effectuée tous les trimestres. Un échelonnement des paiements est possible, après accord du service Intendance du lycée.

Il existe trois moyens de paiements:

- Par carte bancaire sur le site internet du lycée (les codes d'accès seront distribués en début d'année par les professeurs principaux);
- Par chèque (à déposer à l'Administration bâtiment I étage 3);
- En espèces (à déposer à l'Administration bâtiment I étage 3).

## Tarifs:

Année scolaire 2022/2023 : 1440.25€

- 1er trimestre : 540.09€

Les tarifs des 2ème et 3ème trimestres seront donnés à la rentrée scolaire.



## Aides financières existantes:

- Bourse du lycée: Toutes les informations se trouvent sur le lien ci-dessous

<http://www.ac-lyon.fr/cid121412/les-aides-financieres-au-lycee.html>

- Fonds sociaux: En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter Mme SASSOLAS: assistante sociale du lycée, pour bénéficier d'une aide de fonds social (paiement des repas ou aide liée à la scolarité).



## Dossier administratif:

Un état des lieux est effectué à l'arrivée et au départ de chaque interne.

Un chèque de caution de 30 € est demandé pour les clés de leur chambre. Ce chèque est encaissé et la caution sera restituée en fin d'année scolaire par virement après état des lieux et restitution des clés.

Toute perte de clés ou dégradation constatée sera facturée.



*Rez-de-chaussée:*

*Salle de détente*

*Babyfoot*



*Étages:*

*Salle de jeux*

*Salle de travail*



*Chambre*

